

d'une église un tombeau où il vit des anges qui descendaient et remontaient sans cesse. — “ Qui est enterré dans ce tombeau ? demanda-t-il au gardien de l'église. — Un pauvre vieillard qui ne vivait que d'aumônes, lui fut-il répondu. — Quelles bonnes œuvres a-t-il donc faites ? — Tout ce que je sais, dit le gardien, c'est qu'il avait l'habitude d'invoquer tous les saints dont il se rappelait les noms. — Mon Dieu ! s'écria Angus, quelle récompense méritera donc le poète qui célébrera les saints, puisque ce pauvre vieillard, qui redisait seulement leurs noms, reçoit de vous tant d'honneur ? ”

M. le comte de Ségur n'a donc fait que revenir aux traditions chrétiennes en consacrant un long poème à saint François d'Assise. * Ne soyons pas surpris de son choix. M. Renan, qui ne peut être suspect d'enthousiasme irréfléchi pour les grands hommes du christianisme, n'a-t-il pas déclaré, dans l'introduction de son dernier ouvrage, que, s'il avait plusieurs vies, il en consacrerait une à raconter l'histoire de saint François d'Assise et de la grande famille religieuse qui perpétue depuis plusieurs siècles son nom et son souvenir ? Quel beau sujet d'épigramme pour sa plume toujours trempée dans le sirop ! “ Le jeune démocrate d'Assise ”, fantaisie pastorale, ferait le pendant du “ jeune démocrate de Galilée. ” La stigmatisation de saint François serait complète : il porterait les traces des clous enfoncés brutalement par les Juifs et des épingle enfoncées avec précaution par le professeur d'hébreu. Espérons que M. Renan se corrigera peu à peu de la manie de profaner ce qui est sacré, et que le séraphin d'Assise, déjà magnifiquement célébré par la poésie de Dante et par l'éloquence de Bossuet, aura toujours des admirateurs éclairés par la foi et embrasés par l'amour dont Jésus-Christ est le foyer.

M. le comte de Ségur n'est pas le premier poète français auquel saint François d'Assise ait inspiré une œuvre de longue haleine. En 1634, deux ans avant le Cid, fut imprimée à Paris, chez Nicolas Rousset, la *Sainte Franciade*, par Jacques Corbin, avocat au parlement de Paris. Sur la première page, on lisait ce modeste quatrain :

A genoux, Enéide, à genoux, Iliade !
 Adorez, toutes deux, ma sainte Franciade ;
 Car vous n'êtes que fable et pure vanité,
 Ma sainte Franciade est toute vérité.

La complainte du Juif errant est un modèle de style poétique à côté de ces douze chants de prose rimée. Jacques Corbin était un juris-

* *Le poème de saint François*, par M. le comte de Ségur. Paris, Poussielgue, éditeur.